

L'avenir au cœur

« **BRIGNAIS CENTRE-VILLE** » suite et fin de l'opération de requalification du centre historique de Brignais. Les travaux, qui se dérouleront sur la seconde tranche, 2014-2015, auront pour objectifs d'achever l'embellissement du cadre de vie, l'appropriation des déplacements et le renforcement de l'attractivité commerciale.



Perspective de la Place des Terreaux et de la Rue du Colonel Guillaud (@Yam Studio / Dumetier Design - Vue non contractuelle)

Lancée à l'automne 2012 avec les tout premiers coups de pioche, l'opération de requalification urbaine du centre historique s'achèvera en fin d'année, à l'issue d'une ultime tranche de travaux portant sur l'aménagement des espaces extérieurs du premier anneau du cœur de ville, aux abords de l'église.

Le périmètre considéré comprend la rue du Colonel Guillaud, la rue de l'église, la place Gamboni, la place des Terreaux, le square de l'église et toute la partie centrale de la rue Général de Gaulle (soit la

section comprise entre la place du Souvenir et la place Diot).

Une dernière tranche...

Validée à l'automne dernier après un important travail de concertation et de synthèse des avis de l'ensemble des acteurs concernés, cette dernière tranche de travaux se déroulera sur 5 mois, de juillet à novembre 2015.

Elle viendra parachever une succession d'interventions, en

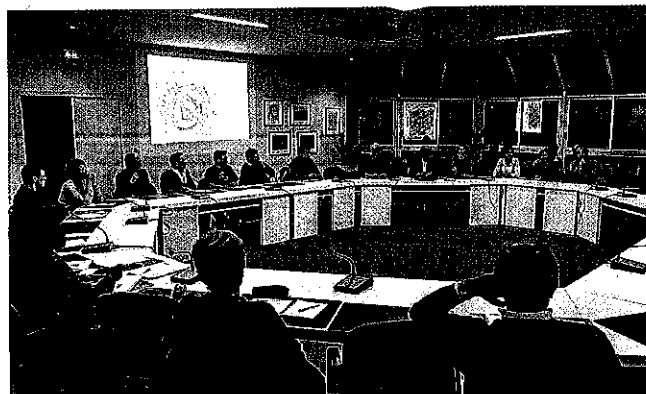
sous-sol comme en surface, étalées sur plus de 3 ans (lire page 22 : Rappel des interventions sur le secteur), constituant une nécessaire cure de jouvence pour un secteur qui n'avait plus connu de travaux majeurs depuis la fin des années 1980.

Des espaces publics de qualité

L'état des lieux dressé au démarrage du projet avait ainsi mis en exergue le vieillissement des espaces publics et l'hétérogénéité des matériaux que l'on pouvait y rencontrer : divers types de pavés, de bétons, des enrobés de différentes couleurs... L'amélioration de la qualité urbaine sur le secteur, indispensable pour insuffler une nouvelle dynamique, passait par une requalification d'ensemble et, notamment, une simplification de la palette des revêtements.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé lors de la tranche 1 à l'été et à l'automne 2013 (place du Souve-

Réunion de travail, le 27 novembre, avec les commerçants.



nir, rue de Ronde, place Diot, rue Général de Gaulle Nord et Sud), cette nouvelle séquence d'aménagement empruntera le même « vocabulaire », faisant la part belle aux matériaux traditionnels et locaux, comme les galets « tête de chat » (place Gamboni), le ghorre stabilisé (placettes), la pierre naturelle (emmarchements) et le béton désactivé (trottoirs).

Un patrimoine valorisé

L'achèvement de cette seconde tranche permettra de donner toute sa dimension au projet urbain porté par l'atelier d'architectes Dumetier Design. « L'idée directrice de notre projet d'aménagement est de révéler la qualité architecturale du centre historique, sa forme circulaire exceptionnelle constituée de deux anneaux concentriques ayant pour centre l'église Saint-Clair. C'est cette particularité qui, de notre point de

vue, fonde le caractère singulier, l'image et la richesse de Brignais », a rappelé Bruno Dumetier en novembre dernier, devant les élus du Conseil municipal.

Un travail spécifique sur les revêtements de sols permettra de marquer les « lignes fédératrices », caractéristiques du parcellaire bâti, qui rayonneront depuis l'édifice religieux.



Un centre à vivre et à partager

« Dans ce cœur historique de Brignais, la place Gamboni et la rue du Colonel Guillaud, en relation directe avec l'église et le Pont Vieux, font figure de lieux identitaires forts », a insisté l'architecte, soulignant l'enjeu qui réside dans cette seconde tranche de travaux.

Ainsi, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé en 2013 aux abords du Pont Vieux, un soin tout particulier sera porté sur le traitement qualitatif de la place Gamboni, réalisé au moyen de galets sciés. Dans sa nouvelle configuration, la place sera majoritairement rendue aux piétons et à l'activité commerciale (de restauration en fond de place), même si une zone de stationnement sera conservée en lisière de rue.

Dans le même esprit, la placette des Terreaux, au débouché de la rue Guillaud, retrouvera elle aussi sa vocation première d'espace à vivre.

La place du Souvenir et l'esplanade du Pont Vieux, requalifiées lors de la tranche 1 en 2013.

Plan de zonage
(susceptible
de modification)

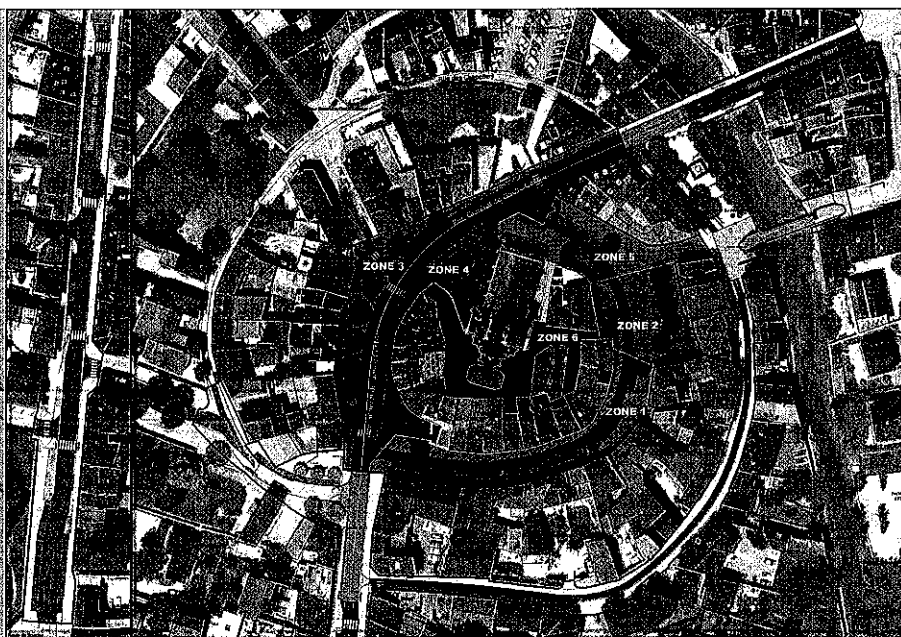
PHASAGE PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Un chantier en 6 temps

Afin d'optimiser au maximum le déroulement des travaux et minimiser autant que possible les désagréments pour les riverains, le chantier devrait être organisé en 6 zones sur les quelles 3 équipes devront être mobilisées simultanément. Les accès aux commerces seront maintenus pendant toute la durée de l'opération.

Un planning (indiqué ci-dessous) a été établi de façon prévisionnelle par les projecteurs. Il est néanmoins susceptible de connaître des ajustements et améliorations en fonction des propositions que pourraient être faites par les entreprises retenues pour la réalisation de l'opération.

- Zone 1 : du 29 juin au 28 août
- Zone 2 : du 27 juillet au 2 septembre
- Zone 3 : du 29 juin au 26 août
- Zone 4 : du 24 août au 5 octobre
- Zone 5 : du 24 septembre au 10 novembre
- Zone 6 : du 4 novembre au 4 décembre



Des déplacements apaisés

Le projet urbain qui, dans sa globalité, entend favoriser la mixité des usages et la réappropriation du centre par tous, n'a pas vocation à se réaliser au détriment des automobilistes. La circulation et le stationnement demeureront possibles sur la rue du Colonel Guillaud et la rue Général de Gaulle au sein d'une vaste zone 30.

Sur ces voiries néanmoins, les trottoirs seront élargis pour faciliter la déambulation piétonnière et renforcer l'activité commerciale.

A noter enfin que l'arrêt des Cars du Rhône sera conservé en son emplacement actuel, à proximité immédiate de l'église.

Une accessibilité favorisée

La totalité du secteur réaménagé répondra aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite). Hors le cas de l'arrêt de car pour lequel un trottoir à 21 cm permettra aux voyageurs d'embarquer en tout confort, l'ensemble des espaces du centre-ville – voiries, trottoirs, places et placettes – sera « de niveau », avec des vues (hauteurs de trottoirs) inférieures à 2 cm. Une rampe d'accès à l'église, sur la droite de l'édifice, proposera également une pente de moins de 5 %.

Une dimension paysagère renforcée

Pour agrémenter ce cadre de vie embelli et apaisé, la notion d'espaces verts « augmentés » sera développée. Elle se traduira sous la forme « d'ellipses végétales » qui rythmeront l'ensemble du périmètre.

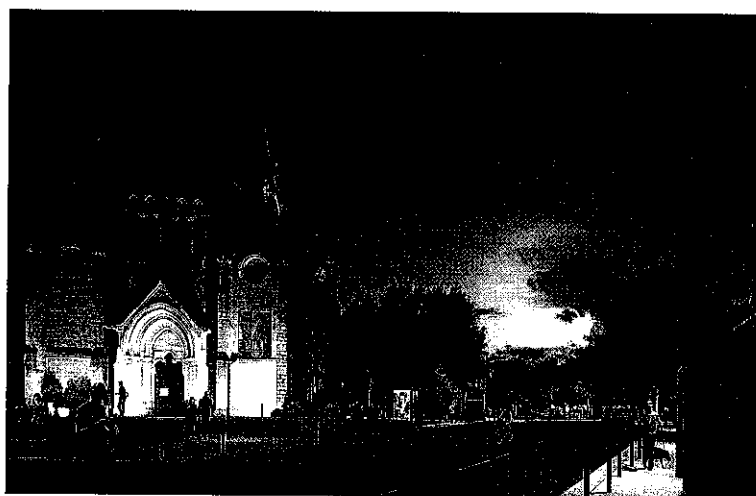
Ces massifs plantés accueilleront des arbres (ormes, tilleuls, magnolia, prunus...) mais aussi des plantes vivaces, des graminées et des arbustes (buis boule, aux d'ornement, lierres, fougères, stipa, pennisetum, achillea, cosmos...).

Le square de l'église, voulu plus intimiste – avec un sol de sable stabilisé – et largement arboré, illustrera cette notion de « nature en ville » et d'espace urbain paysagé.

Dans le même esprit, la création de micro implantations végétales permettra l'installation de plantes rustiques (semis d'euphorbes, de pavots, de roses trémières...) dans des sortes de failles ménagées dans les bétons et les revêtements de sol, notamment rue de l'église.

Confort et ambiance nocturne

Pour le confort et la sécurité des usagers, trottoirs et places seront protégés de la circulation automobile au moyen de bornes, de barrières, de potelets et autres clous de voirie. L'ensemble de ces appareillages et du mobilier urbain (bancs, fauteuils, corbeilles, appuis-vélos, mains-courantes...) se déclinera dans une gamme homogène, élégante, noir laqué.



Certains bacs de collecte de déchets seront amenés à disparaître au profit de silos enterrés, comme ce sera notamment le cas rue de l'église, à proximité du square.

Enfin, la scénographie lumineuse du cœur de ville achevée, fondée sur le parti-pris d'aménagement urbain, placera l'église Saint-Clair au centre du dispositif d'éclairage dans lequel l'usager pourra alors profiter d'une ambiance nocturne confortable et apaisée. ✧

Perspective de la rue Général de Gaulle (©Yam Studio / Dumetier Design – Vue non-contractuelle)

PARKING VERDUN « 2 »

45 nouvelles places en juin

Alors que le nouveau plan de stationnement – expérimenté depuis novembre dernier et objet actuellement d'une enquête d'évaluation (lire nos informations en page 24) – a été mis en place afin d'augmenter la capacité de stationnement dans le centre-ville, les automobilistes pourront profiter avant la fin du mois de mai, d'un nouveau parking public de proximité, à moins de 5 minutes à pied de l'église.

L'aménagement définitif du parking de Verdun « 2 » sera réalisé en mai et ouvert aux usagers avant même le démarrage des travaux dans le centre.

D'une capacité de 45 places, il ne sera pas réglementé au niveau de la durée de stationnement.

Rappel des interventions sur le secteur

■ Septembre/Novembre 2012 :

remplacement de la canalisation d'eau potable par le Sidesol sur la partie Nord de la rue du Général de Gaulle.

■ Novembre 2012/Janvier 2013 :

enfouissement des réseaux secs par le Sigerly rue de Ronde.

■ Janvier/Mars 2013 :

remplacement de la canalisation d'eau potable par le Sidesol sur la partie Sud de la rue du Général de Gaulle

■ Février / Juillet 2013 :

création d'un réseau d'eaux pluviales et remplacement de la canalisation d'eau potable rue de Ronde par le Syseg et le Sidesol

■ Avril/Novembre 2013 :

tranche 1 d'aménagement des espaces extérieurs du centre (rue Général de Gaulle Nord et Sud, place du Souvenir, rue et place Diot et rue de Ronde) par la Ville de Brignais et la CCVG.

■ Mai/Septembre 2014 : enfouissement des réseaux secs par le Sigerly, remplacement des canalisations d'eau potable par le Sidesol, création d'un réseau d'eaux pluviales par le Syseg sur un périmètre comprenant les rues Général de Gaulle (partie centrale), Colonel Guillaud et de l'église.